



# Édito (ou point fort de la semaine) :

Le nombre de personnes positives au dépistage COVID augmente, le nombre de personnes malades hospitalisées ou en réanimation beaucoup moins et pourtant c'est l'affolement, la contrainte. Pourquoi ? Parce que les capacités de nos hôpitaux publics ont été drastiquement limitées ; c'est le règne de l'occupation à 100%, du zéro stock, du flux tendu, de l'externalisation, de la diminution du personnel, de l'augmentation de l'intensité du travail des soignant.es.

Plus que jamais nous devons exiger des embauches massives accompagnées des plans de formation. Participons et initions de multiples actions pour les obtenir comme à Sisteron, à Saint Brieuc.

N'acceptons pas le retour au jour d'avant!

# Sommaire:

• L'écho des comités : 2 à 3

Autres infos locales :4 à 5

Dossiers: 6 à 11

- Ségur

- Centre de santé

- Psychiatrie

Culture et santé : 11

# L'écho des comités :

### **TOURS - 37**

L'arnaque du Ségur est passée, pas les causes de notre colère ni notre détermination !



#### Le tract

# **SAINT CLAUDE - 39**

Assemblée Générale le 15 Septembre 2020



Le tract

## **SAINT AFFRIQUE -**

Communiqué du Manifeste et le Collectif pour des Assises de la Santé en Sud Aveyron : Avenir des hôpitaux du sud Aveyron Crise de confiance entre les décideurs et les usagers

Depuis 2017, l'association des usagers et son représentant au sein de la Commission des Usagers de l'Hôpital de Saint Affrique interroge sur le contenu concret derrière le slogan de communication « hôpital médian », depuis cette date l'association participe à chaque fois qu'il nous a été demandé de préciser nos questions, nos propositions.

# Le communiqué

# CONCARNEAU

Comme pour tous les autres comités, le confinement et les mesures barrières qui l'ont suivi n'ont pas permis l'activité habituelle de notre comité. Notre service d'urgences (9H. à 19H.) a rouvert début juin mais nous n'avons toujours pas récupéré notre SMUR de nuit.

En août nous avons tenu des tables sur les marchés des trois grandes villes du territoire et, le 5 septembre nous tenions un stand au forum des associations. Ces initiatives nous ont permis de reprendre contact avec certains de nos adhérents et de toucher de nouvelles personnes. Au-delà des insuffisances de notre hôpital se pose de plus en plus la question plus générale des difficultés d'accès aux soins : manque de généralistes et de spécialistes, délais très longs pour des consultations ou des examens. Beaucoup de personnes n'ont plus d'autre choix que de s'orienter vers le secteur privé ou de faire des kilomètres pour se soigner.

Notre comité se réunira à la fin du mois pour engager de nouvelles actions dont, entre autres, l'organisation d'un débat public sur la Sécurité Sociale dans le cadre de l'initiative nationale de la Convergence pour la défense des services publics et de la Coordination Nationale.

Les photos

# **Autres infos locales:**

# **SISTERON**

#### LA BELLE VICTOIRE!

Lors du rassemblement du 7 septembre, j'ai vu des visages plus détendus que d'habitude, ça fait plaisir et ça montre tout le chemin qui a été parcouru depuis plus d'un an. Merci à toutes et à tous!

Je tiens à remercier très fortement toutes les personnes qui se sont mobilisées et toutes celles qui nous ont apportées leur soutien d'une manière ou d'une autre pour que les Urgences de Sisteron puissent réouvrir 24h00/24 et 7 jours/7! Ce qui m'a fait particulièrement plaisir durant ces longs mois, c'est de voir autant de gens déterminés au mètre carré, c'est assez rare pour le souligner! Ce qui a été particulièrement intéressant c'est de voir œuvrer des gens très différents, ensemble, vers un même objectif, vers l'intérêt général!

Il y a une question sur laquelle il est important de s'interroger après cette lutte. Car c'est bien d'être dans l'action et d'avoir une belle victoire collective. Mais, c'est bien également d'avoir des temps de réflexions et d'analyse. Et la question qu'il faut se poser aujourd'hui c'est : Comment se fait-il qu'une proposition que nous avons faite il y a 14 mois n'était pas possible à ce moment là, et puis 14 mois après, elle devient possible et réalisable ? ca c'est une question de fond essentielle de cette lutte!

Le vrai / le faux, le bien / le mal ça n'existe pas ! Ou plutôt pour être plus précis, ça existe mais les frontières sont très malléables, elles bougent en permanence, un peu comme des plaques tectoniques, et la vérité d'un jour n'est pas celle de demain. Et une chose qui n'est pas possible un jour devient possible un autre jour.

Et on voit très bien que c'est la mise en place d'un rapport de force à un instant T qui va faire bouger ces lignes, ces frontières. Et à Sisteron, ce que nous avons réussi à faire, c'est justement de faire bouger ces frontières et à rendre possible l'impossible, à rendre réalisable l'irréalisable. Et c'est la puissance de la volonté collective qui a permis d'arriver à ce résultat là.

Car à la fois, nous avons réussi à mettre beaucoup d'intensité dès le départ, avec une très forte volonté collective. C'était le premier enjeu. Et le second enjeu, c'était de faire durer dans le temps cette intensité. Nous avions un objectif, nous nous sommes concentré uniquement sur cet objectif en mettant tout en œuvre, avec les moyens dont nous disposions, pour y arriver.

Et cette belle victoire collective doit nous faire prendre conscience de notre force, de la puissance de ce que peut engendrer la volonté d'un peuple déterminé.

Il faut que ça nous apporte de la confiance, des certitudes, des outils pour la prochaine fois où nous aurons à nous mobiliser. Car après avoir gravi une montagne, tout ce qu'on découvre c'est qu'il y en a encore beaucoup d'autres à gravir derrière.

Ils nous disaient il y a un an, qu'ils n'ont pas de baguette magique. Et on voit un an après, que ce n'est pas d'une baguette magique dont nous avions besoin mais c'est de courage et de choix politique. Maintenant que la population a très bien compris que la situation ne dépend pas de baguette magique, ils ont une épée de Damoclès sur la tête car ils seront attendus au tournant pour la suite de ce dossier ou pour d'autres problématiques similaires.

Aujourd'hui c'est la force d'un peuple déterminé qui a triomphé! On a été là hier! On est là aujourd'hui! On sera là demain! Et on lâche rien! Merci!

Pour la CGT, Cédric Volait

# PREMIÈRE RENCONTRE DE L'ATELIER POUR LA REFONDATION DU SERVICE PUBLIC HOSPITALIER

# 10 OCTOBRE À MONTREUIL

# ARGUMENTAIRE ET PROGRAMME

Le programme

# **INSCRIPTION**

**Inscription** 

# **GUADELOUPE**

Les médecins et les syndicats de personnel du CHU sonnent l'alarme : nous manquons de moyens !

<u>le-chu-au-bord-de-la-saturation</u>

et l' ARS répond : nous allons vous organiser ....

la-reponse-de-l-ars-au-courrier-du-directeur-du-chu-

# **Dossier:**

#### **SEGUR**

# Analyse du Printemps de la Psychiatrie et les deux dernières sous le titre : les sages-femmes et le Ségur

Ségur de la santé : pas de vrai changement sur la gouvernance Nous avons parlé des résultats du Ségur, qui ne bouleverse pas la gouvernance hospitalière. Renforcement du pouvoir du président de CME, davantage de représentativité médicale, avis des médecins davantage pris en compte, arrivée d'un représentant des personnels non médicaux au directoire mais au final c'est le directeur qui garde le pouvoir de décider et la CME reste consultative, sans aucun pouvoir de décision. L'arbitraire du recrutement des médecins localement n'existait pas avant la loi HPST. Auparavant, les médecins étaient nommés de façon centralisée par le CNG selon un choix national, alors que depuis HPST ils sont désignés par le directeur. Dans le Ségur, les médecins chefs de service et chefs de pôle sont de nouveau désignés par leurs pairs à la CME et le directeur donne son accord. Il pourra donc tout à fait choisir des médecins à sa botte, des médecins qui acceptent d'être des manageurs gestionnaires. Auparavant, la CME avait du poids dans les décisions concernant le fonctionnement de l'hôpital. Si la CME refusait de siéger, cela bloquait les décisions administratives. Ce n'est plus le cas. Tout se décide en directoire. le Dim ne peut pas voter, il doit se faire élire. Malgré ce qui est dit sur les assouplissements de la gouvernance, la direction reste dominante pour appliquer les normes. Maintenait il suffit que le président de la CME signe, ce qui est assez facile étant donné le pouvoir d'embauche qu'a désormais le directeur. Reste la notion de quorum pour bloquer le système et faire pression auprès de l'administration et l'ARS. Il faudrait une gouvernance qui intègre davantage de personnels non médicaux et d'usagers.

Communiqué de presse de l'ONSSF : Suites du Ségur de la santé : CODE ROUGE POUR LES SAGES-FEMMESf

Communiqué de presse de l'ONSSF : Ségur de la santé : La périnatalité et les sages-femmes (encore) oubliées

#### **CENTRE DE SANTE**

# Centre de santé : premier centre ouvert par le Conseil Départemental de l' Orne

Le Centre départemental de santé de l'Orne franchit une étape majeure. Vendredi 12 Juin, Christophe de Balorre, Président du Conseil Départemental de l'Orne, a présenté aux élus le centre territorial de Santé du Mêle-sur-Sarthe et ses antennes de Tourouvre et Randonnai, qui ouvrent leurs portes aux patients.

### L'article

### Ouverture d'un centre municipal à Aureilhan

Suite à la concertation avec les professionnels de santé d'Aureilhan, un groupe de travail composé de médecins, de techniciens et d'élus, avait rédigé le cahier des charges du centre de santé. Le projet, qui avait initialement pris la forme d'une maison de santé pour accueillir des médecins libéraux, s'est finalement transformé en Centre de Santé avec des médecins salariés. « Cela correspond à l'attente des nouvelles générations de médecins généralistes » à souligné le Docteur Thierry Pontgelard.

#### L'article

#### **PSYCHIATRIE**

# Pédopsychiatrie : non au tri des enfants !

En Nouvelle-Aquitaine, 29 centres médico-psycho-pédagogiques devraient être reconvertis en plateformes de diagnostic précoce pour l'autisme. Ce projet laisserait sur le carreau 60 000 enfants en difficultés psychologiques et psychiques. Le constat était déjà unanime et la dégradation du système de santé reconnue.



Le tract

## Les usagers réclament un moratoire sur la contention

# Déclaration, Advocacy, Argos 2001, Collectif schizophrénies, Promesses et Unafam

Collectif Schizophrénies

### Lettre de la Présidente de l'Unafam du 23 juillet

Sur les chemins de traverse.

Cinq associations d'usagers et familles ont adressé une lettre de déclaration collective autour des mesures d'isolement et de contention en psychiatrie aux autorités politiques et sanitaires, alors qu'une réforme de ces mesures doit être entreprise avant le 31 décembre. Elles réclament notamment « l'abolition de la contention » et « des moyens matériels et humains » en psychiatrie pour faire face à ces enjeux.

Les cinq associations – Advocacy, Argos 2001, Collectif schizophrénies, Promesses et Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam) – rappellent que le 19 juin dernier, le Conseil Constitutionnel a jugé que les mesures de contention et d'isolement constituaient une privation de liberté ( <u>Isolement / Contention : un cadre juridique anticonstitutionnel</u>)

Dans ce contexte, « le contrôle du juge sur les mesures d'isolement et de contention devra être prévu dans la loi d'ici le 31 décembre 2020, ou alors isolement et contention n'auront plus de bases légales en France. ». Le courrier des associations précisent « les dispositions indispensables » que la loi réformée doit comprendre :

- « Le JLD doit pouvoir demander un avis d'expert rendu dans un délai très bref par un ou des psychiatres autres que celui ayant décidé la mesure. Ce pourrait être un psychiatre agréé ou le collège de psychiatres prévu à l'article L. 3211-9, composé du psychiatre prenant en charge le patient, d'un autre psychiatre ne participant pas à la prise en charge et d'un membre de l'équipe pluridisciplinaire.
- Le contrôle par défaut doit être exclu.
- Le juge des libertés et de la détention doit pouvoir être saisi à tout moment par la personne faisant l'objet d'une mise en isolement ou contention ainsi que par les personnes désignées à l'article L3211-12 du code de la santé publique: tout parent ou toute personne susceptible d'agir dans l'intérêt de la personne faisant l'objet de la mesure, curateur ou tuteur, etc.
- Le JLD doit recevoir mission de vérifier, très régulièrement lors de ces audiences dans un établissement, la régularité de la tenue du registre de l'isolement et de la contention, et de signaler au procureur de la République les irrégularités constatées.
- Le magistrat doit être mis en mesure de porter un regard comparatif sur chaque situation donnée en disposant notamment des statistiques nationales tenues à jour par le ministère.

Plus généralement, les associations signataires demandent « l'abolition de la contention » (...) et que « les moyens matériels et humains dont disposent les hôpitaux psychiatriques soient à la hauteur de cet enjeu afin que des soins soient apportés dans des conditions garantissant la sécurité de tous. Elles demandent par ailleurs que soit ouvert un large débat sur les mesures permettant de limiter le recours à l'isolement. »

Elles préconisent « que se mette en place dès maintenant un moratoire sur les mesures de contention mécanique et une réflexion pour leur suppression. »

## Les mesures pris lors du confinement à la clinique de La Borde

# Un exemple d'organisation horizontale respectueuse des personnes et des projets de soins

Durant le confinement à La Borde, nous avons été touchés dès le début par la circulation du virus car un moniteur strasbourgeois s'était rendu dans sa famille début mars et s'est trouvé contaminé par un médecin urgentiste de ses amis, qui ne se savait pas malade. Il a travaillé deux jours avant de l'apprendre et son confinement à son domicile commença sur le champ. Ses cas contacts furent immédiatement repérés et toute une stratégie a pu se mettre en place avec l'aide de l'infectiologue du département et de l'ARS. Il fut décidé de concert que les activités du club seraient maintenues avec des aménagements pour qu'une vie sociale thérapeutique puisse continuer à soutenir psychiquement la collectivité. Le club et ses réunions habituelles de discussion et de décision furent très importants pour que chacun puisse être partie prenante des modifications nécessaires tout en maintenant donc les invariants structurels.

Les sorties extérieures quotidiennement nombreuses cessèrent du jour au lendemain et le confinement nécessita l'interruption de l'hospitalisation de jour et des consultations externes auprès des médecins de la clinique. Le contact quotidien avec toutes les personnes restant à l'extérieur s'organisa et une équipe dédiée aux visites à domicile pour apporter médicaments, argent, courses, masques, et converser tranquillement... s'organisa en tenant compte des affinités et de ce que nous appelons après Tosquelles les constellations transférentielles de ceux qui comptent pour ces personnes qui devaient demeurer confinés à leur domicile. Les maisons associatives restèrent aussi très vivantes et dynamiques avec de nombreuses visites sur le même mode puisqu'il n'y a pas de personnel habituellement sur place chargé de leur bonne organisation. Toutefois, les activités du club qui s'y tiennent régulièrement avec des invités extérieurs n'ont pu être maintenues (cuisine, cinéclub, musique, Gazette Croix Marine de Loir-et-Cher, repas préparés et partagés en commun, ...). Heureusement ces grandes maisons sont toutes dotées de jardins et terrasses qui ont facilité le vécu de confinement des habitants. Les téléphones allèrent bon train entre les personnes de connaissance et la solidarité et le soutien mutuel n'eurent pas de défaillance. Aucune réhospitalisation durant cette période. Depuis le 25 mai, l'hôpital de jour qui accueille d'ordinaire 40 personnes par jour a repris pour 5 personnes quotidiennement ainsi que les consultations médicales avec toute la prudence du déconfinement pour un établissement qui aurait pu devenir en raison des circonstances un cluster. Une zone Covid (confinée dans le confinement général) a été créée pour accueillir les cas symptomatiques suspects, toujours en lien avec les professionnels et l'épidémiologue de l'ARS. Il était possible d'y circuler, d'y avoir des conversations, des échanges téléphoniques, un exemplaire des Nouvelles Labordiennes (hebdomadaire du Club passé de 16 à 24 pages durant le confinement), promenades, télévision, musique, radio, ... et un infirmier par personne, véritable enveloppement institutionnel qui fut très apprécié par les intéressés. Un usage modéré en a pourtant été fait 5 personnes en ont bénéficié mais au total, lors d'un test général les 5 et 7 mai pour l'ensemble des labordiens qui portaient des masques quotidiennement depuis un mois, une seule personne fut dépistée positive et hospitalisée au CH de Blois. A son retour, elle dut venir pour une quatorzaine sanitaire dans cet espace réservé du fait de son séjour en zone Covid hospitalière comme 4 autres personnes qui présentèrent des signes finalement rapportés à d'autres infections. L'installation d'un barnum en plein air a facilité les visites distanciées pour qu'elles puissent ne pas être privées du contact de leurs amis et réciproquement.

Ce recours au plein air fut beaucoup utilisé, tant pour les réunions des professionnels que celles du club et les activités pour maintenir l'activité physique et les contacts limités à des groupes de dix avec toutes les distanciations et les gestes barrières qui prirent dans cette ambiance chaleureuse et détendue une dimensions ludique puisque à défaut de se serrer la main, il était devenu licite de se serrer les coudes...

Au total, la structure du club fut précieuse et même le service de table aménagé dans des espaces élargis sans visà-vis avec un vide central permettant le service précautionneux offrit la même responsabilité que d'habitude pour permettre à tous les repas d'accueillir les convives sans masque en toute sécurité avec une convivialité maintenue au grand plaisir de chacun dans une ambiance finalement moins sonore que d'habitude grâce à la distanciation et une attention à chacun qui rendit la période plutôt agréable à la plupart. Pour les personnes fragiles avec des risques de comorbidité, des repas collectifs à 5 ou 6 avec des moniteurs furent organisés dans les espaces proches de leurs chambres appelés le Ritz, Maxim's, chez Fanfan, ... pour lesquels d'autres pensionnaires, pairs en disparité subjective et sensibles à leur offrir cette attention, participèrent à la mise de table, au service et au portage des mets.

On le comprend bien, le confinement, les gestes barrière, la liberté de circulation restreinte d'une façon générale sont des exercices de négativité, d'interdictions, apparentées aux dimensions surmoïques voir sadomasochistes et persécutantes ou dépressiogènes, risquant de transformer les professionnels en contrôleurs ou en gardiens des interdits. Heureusement, avec le Club thérapeutique et son aménagement tenant compte de la disparité subjective, la qualité de la confiance, de la veillance, du respect de l'altérité d'autrui permit grâce à la qualité des échanges, des réflexions collectives d'accueillir les réticences, les difficultés quand elles se manifestaient. Les angoisses

furent vécues dans la tolérance d'un compagnonnage d'une petite civilisation de bientôt 70 ans qui n'oubliait pas les principes de ses ancêtres : promouvoir l'étayage des disparités vécues par une fonction d'accueil généralisée. Les forces des uns purent soutenir les moments de faiblesse des autres, une dialectique mobilisa une kyrielle de petits signes réconfortants parfois dans l'expression d'une parole, d'un objet, d'un geste ou d'un sourire. Ce mode intégratif de la fonction thérapeutique généralisée du Club et de ses membres de droit indépendamment de leur statut s'est montré durant cette période très créatif.

Pour palier l'impossibilité de circuler pour aller faire des courses et achats divers, un questionnement sur les demandes concernant les objets comptant dans l'équilibre personnel de chacun. Une activité nouvelle appelée « L'échoppée belle » recensa les souhaits vécus comme agréables, voire indispensables : ces habitudes apparemment consuméristes qui ne sont rien d'autre qu'une tentative de réaliser un fantasme articulant disparité subjective et choix objectal. Ces tenant lieu de viatique, ces répétitions toujours nouvelles en quête du « sentiment continu d'exister » livré à la précarité de l'existence psychotique, rythment d'ordinaire la semaine par quelques rituels d'achats soutenus par l'organisation du club et ses voyages pluriquotidiens en ville. La privation réelle de cette possibilité de s'investir librement dans son choix d'objet parmi les offres des commerces alentour et qui tient lieu d'exercice de liberté et de citoyenneté, fut donc remplacée par une attention au plus petit détail exprimé ou connu de l'investissement personnel. L'émergence d'une fonction de vicariance nouvelle trouva une forme collective originale. L'attention d'une pléiade de monitrices et de moniteurs créa les conditions favorables pour qu'ils se mettent à la disposition attentionnée de tous ceux qui se trouvaient privés de sortir du fait du confinement, seul protecteur officiel face aux foyers potentiels du risque viral. Cette trouvaille qui prenait appui sur la connivence collective et la connaissance singulière et respectueuse de ce qui comptait pour chacun, témoigna d'une fonction thérapeutique active et de la mise en œuvre d'une fonction désirante pour autrui. Elle soutint humainement tous ceux qu'une détresse psychique ou une perte d'espoir aurait pu déstabiliser tragiquement. Cette initiative collective fut vécue comme une main tendue et une parole intime adressée à chacun lui faisant éprouver qu'il était bien désiré et reconnu dans son être au monde fragilisé par l'épreuve. Ces « boutures d'inconscient », ces « greffes de transfert » se trouvaient mises en mouvement dynamisant et source d'émergence de présence et de reprise existentielle dont témoignèrent sourires, soulagement et remerciements, partagées dans le confinement ressenti, non pas uniquement comme privation de liberté, mais bien plutôt comme protection collective et base de convivialité.

Comme le disait Tosquelles : « L'homme n'est pas comme l'animal soumis à la « loi vitale » de la nature qui est de « s'adapter ou périr ». Il convertit le milieu « naturel » en « monde ». (...) Il construit avec les autres hommes, un monde dans lequel il « se fera homme. » Une pensée qui traverse les siècles et dont il est toujours possible de bénéficier.

Il semble que notre humanité en ce temps du Covid 19 et du confinement s'est trouvée questionnée car nombre d'entre nous avons été privés de notre humus, de la base sur laquelle nous marchons. Nos fréquentations humaines se sont trouvées réduites et parfois anéanties, nous faisant perdre le contact avec nos proches, notre famille, nos activités professionnelles et culturelles. Dans l'occasionnelle conjoncture pandémique, un grand nombre d'entre nous a été privé des espaces où nous nous investissions au contact d'autrui et qui sont essentiels pour accueillir nos exercices de disparité subjective si fructueux. Cette expérience vécue a remis en questions nos organisations trop restreintes et fermées tant dans le champ de la santé que celui de la citoyenneté qui lui est si proche.

On parle du monde d'après. Il peut trouver sa source dans les découvertes et inventions complexes que les modélisations économiques du marché et du management encore actuels tendent à nous faire oublier quand ils ne les écrasent pas par distraction... Les processus subtils de notre humanisation sont toujours à la merci de nos assujettissements dans le service des biens qui est tout à fait autre chose que l'éthique. « Thérapeute » veut dire « au service de... » Le service public lui aussi apparaît toujours menacé par sa réduction à une économie restreinte. En cette période de confrontation à la mort imminente, des initiatives ont pu être prises, révélant l'inventivité humaine quand elle est dégagée du carcan étroit du processus de production consommation administré de façon comptable et insensée.

Le travail psychique, pédagogique, éducatif, les clubs thérapeutiques soignant l'aliénation sociale des établissements sont dans le registre de l'économie générale, celui où les humains mettent en acte leur disparité subjective, inventent le monde avec les autres et retrouvent le sens de l'existence...

Dr Michel Lecarpentier

# Les troubles du compartiment du gouvernement: après la T2A, voici la T2C-psy

Vous avez aimé la T2A (tarification de l'activité), vous aimerez sa petite soeur la T2C-psy qui est prévue pour janvier 2021. La réforme du financement de la psychiatrie va donner naissance à ce monstre discret et destructeur.

L'article

# Culture et santé:

<u>schizophrènes</u>

les antidépresseurs

« Toutes les infos sur le site de la Coordination Nationale »

http://coordination-defense-sante.org/